



Rapport Annuel – Brest 2019

COMMISSION MÉDICALE

RÉCAPITULATIF DU PROJET

DATE DU RAPPORT	AG DU	PREPARE PAR
1er mars 2019	30 mars 2019	Docteur Anne HENCKES

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION

La CMPN est une commission de service pour les licenciés et les dirigeants fédéraux, prévue par l'annexe I-5 du Code du Sport, constituée exclusivement de professionnels de santé, soumis à leur Code de Déontologie, qui a pour notamment pour missions :

- d'établir à la fin de chaque saison sport un bilan de son action, qui est présenté à la plus proche Assemblée Générale et adressé par la fédération au Ministre chargé des sports
- d'assurer la formation et l'information des médecins, kinésithérapeutes et ostéopathes dans le champ fédéral, des clubs et des licenciés
- de participer aux travaux de recherche dans le domaine de la médecine subaquatique
- d'assurer le suivi des manifestations fédérales pour lesquelles la présence d'un médecin ou d'une équipe médicale est requise
- d'élaborer avec le MFN le règlement médical, dont les modifications sont transmises au Ministre chargé des Sports
- d'assurer dans son domaine de compétence toute mission sur demande du Comité Directeur National.

Le travail de la commission, depuis avril 2017 a tenté de répondre à ces missions de service.

1) Formation - information

- Outils de communication :
 - Site internet de la commission médicale : mis à jour régulièrement
 - Présence sur les réseaux sociaux : actualités de la commission, conseils aux licenciés, informations
- Foire aux questions : 30 à 40 questions posées via par la FAQ, le siège fédéral ou adressées directement au presidentCMPN@ffessm.fr, comme chaque année
- Réunion de la Pitié Salpêtrière le 12 janvier 2019 pour les médecins fédéraux : plus de 80 participants pour des communications de différents intervenants autour du thème du suivi médical du sportif et du plongeur, la responsabilité médicale et le rôle des fédérations et médecins fédéraux dans le domaine du sport-santé par le Pr Carré
- Des formations locales ont été organisées par les différentes CMPR

2) Travaux de recherche

Un projet de recherche multicentrique piloté par les Dr Carola et Dr Loriguet, oncologues médicales à Senlis et Créteil, a été soumis au CDN pour demande de soutien moral de la FFESSM : « plongée et résilience » étude prospective cas-témoin visant à étudier les effets spécifiques de la pratique de la plongée sous-marine sur la qualité de vie de patients en rémission de moins de 5 ans (ou suivant une hormonothérapie) pour un cancer et de proches de patients. Réponse du CDN en attente.

3) Soutien médical auprès des licenciés

- Suivi médical des pratiquants, avis médicaux sur problèmes de santé et plongée
- Proposition de la participation de deux médecins de la CMPN à la surveillance médicale et à l'animation d'un jeu pédagogique pour les jeunes participants des RIPE à Niolon et de leurs encadrants. Proposition déclinée par le président de la fédération, ces missions ont été confiées au médecin occupant la fonction de MFN
- Soutien des équipes par les médecins des commissions
- Surveillance médicale réglementaire des sportifs de haut niveau suivie par le Dr C. Willem
- Mise à jour suivant l'avis des experts et les données publiées dans la littérature scientifique du tableau indicatif des contre-indications

4) Règlement médical

Des modifications y ont été apportées par le CDN avec le médecin occupant la fonction de MFN.

5) Questions et missions du CDN

Poursuite du travail sur le dossier sport-santé visant à promouvoir l'activité physique comme élément de prévention de maladies, rechutes, aggravations, et d'amélioration de la santé.

Le CNOSF, en partenariat avec Vidal, a publié la 3^{ème} version du guide Medicosport en décembre 2018 d'aide à la prescription de l'activité physique et sportive (APS): ce guide vise à aider les praticiens à proposer et

encourager l'activité physique à leurs patients en indiquant, en fonction des objectifs recherchés pour le patient, une liste de disciplines sportives les plus adaptées. 57 disciplines figurent dans ce guide, portées par 45 fédérations sportives, qui ont développé et adapté leurs activités pour l'accueil de public à pathologie.

Parallèlement, la Haute Autorité de Santé a également émis un guide à destination des praticiens de référentiels d'aide à la conduite de la consultation spécifique et à la prescription d'APS par pathologie.

De nombreux projets locaux et régionaux se mettent en place au sein de nos structures. Dans l'objectif d'aider la FFESSM à s'inscrire dans ce programme national, un séminaire de travail de la CMPN a été organisé sur le sujet en mai 2018 à Annecy, auquel a participé Mme AE Cure, membre du CDN, le Dr F. DiMeglio, médecin élu, et le Dr C. Willem, médecin coordonnateur du suivi des sportifs de haut niveau. A l'issue de ce séminaire, une proposition d'objectifs détaillés de formation en sport santé (sur un module complémentaire de 3 heures) à destination des cadres sportifs pour l'acquisition des compétences prévues dans l'arrêté du 30 décembre 2016 a été faite. Réponse du CDN en attente.

6) Autres

- Participation au groupe de travail mis en place par la Société de Médecine Subaquatique et Hyperbare (Medsubhyp) et piloté par le Dr Jean Louis Meliet, en partenariat avec la Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport (SFMES), visant à élaborer des recommandations de bonne pratique en matière de surveillance médicale du plongeur de loisir.
- Participation aux réunions scientifiques de sociétés savantes comme Medsubhyp ou la SFMES.

A Brest, le 1^{er} mars 2019



Docteur Anne HENCKES

Présidente CMPN